



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

Communiqué de presse CFE-CGC du 5/9/2017 suite au comité directeur du 4/09/2017

Rendu public le jeudi 31 août, le contenu détaillé des ordonnances confirme les pires craintes que l'on pouvait avoir sur l'ampleur et la violence de l'attaque du gouvernement contre le droit du travail.

Au-delà de ce qui était connu ou attendu, la CFE-CGC continue d'examiner point par point ce que révèle ce texte de 160 pages, en s'interrogeant sur la logique qui consiste à prétendre soutenir l'emploi en renforçant les moyens de le détruire. Clarifiant ses intentions, le gouvernement assouplit partout les règles relatives au licenciement qu'il soit individuel ou collectif, de nature économique ou non. Pire : il renvoie à la charge du salarié le moyen de garantir ses droits contre les abus.

La fusion forcée des instances représentatives du personnel contre la volonté des acteurs de l'entreprise et les moyens entravés du recours à l'expertise symbolisent, pour la CFE-CGC, l'aveu ultime de la vraie cible poursuivie par le projet de loi : l'affaiblissement des corps intermédiaires.

Des avancées sur la reconnaissance de la discrimination syndicale, la prise en compte des parcours syndicaux ou encore l'accès au télétravail n'équilibrent en rien la perspective de diminution des moyens donnés pour un dialogue social constructif et durable.

La CFE-CGC ne s'associe pas au mouvement du 12 septembre initié unilatéralement avant l'été. Elle appelle l'ensemble des organisations syndicales à se rapprocher pour partager leurs évaluations sur les risques que ce projet de loi fait peser sur les salariés et sur l'économie. C'est dans ce cadre que le comité directeur confédéral de la CFE-CGC a réaffirmé la nécessité de travailler ensemble à des moyens d'action et de communication unitaires, au-delà des spécificités que chacun reflète de la diversité et de la force de notre modèle social.

La CFE-CGC est en prise permanente avec la « réalité de terrain » que le gouvernement nous objecte à l'appui de son projet. C'est l'ensemble des sections syndicales CFE-CGC qui témoignent de la difficulté du quotidien et des craintes pour l'avenir. C'est avec ses sections syndicales, avec ses fédérations rassemblées, que la CFE-CGC continuera son devoir d'informer l'opinion sur les risques de désordre social que fait peser ce projet de loi. C'est dans les entreprises que la CFE-CGC poursuivra son développement pour soutenir et défendre les intérêts des salariés qui restent la première richesse de l'entreprise.

La volonté de la CFE-CGC de participer au dialogue qui anticipe et accompagne toute réforme ne faiblit pas. Et nous saurons, comme toujours, répondre présents à toute sollicitation du gouvernement pour travailler à construire et mettre œuvre les réformes dont notre pays a besoin. La CFE-CGC est aujourd'hui telle qu'elle a toujours été : libre et indépendante, critique et constructive, réaliste et inventive.

Pierre Jean - Relations Presse et institutionnelles

Tél. : 01 55 30 12 92 / 06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr